

Supervision, intervision, analyse de pratiques en groupe

Présentation résumée

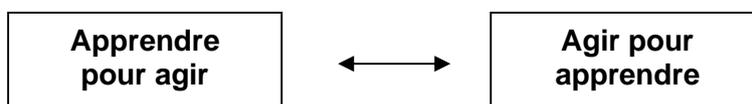
Marc Thiébaud

Caractéristiques générales

Un groupe de supervision, intervision, analyse de pratiques a pour but général à la fois de :

- faciliter le ressourcement et le développement continu des compétences dans le travail,
- aider à l'analyse et à la prise de recul pour faire évoluer ses pratiques professionnelles.

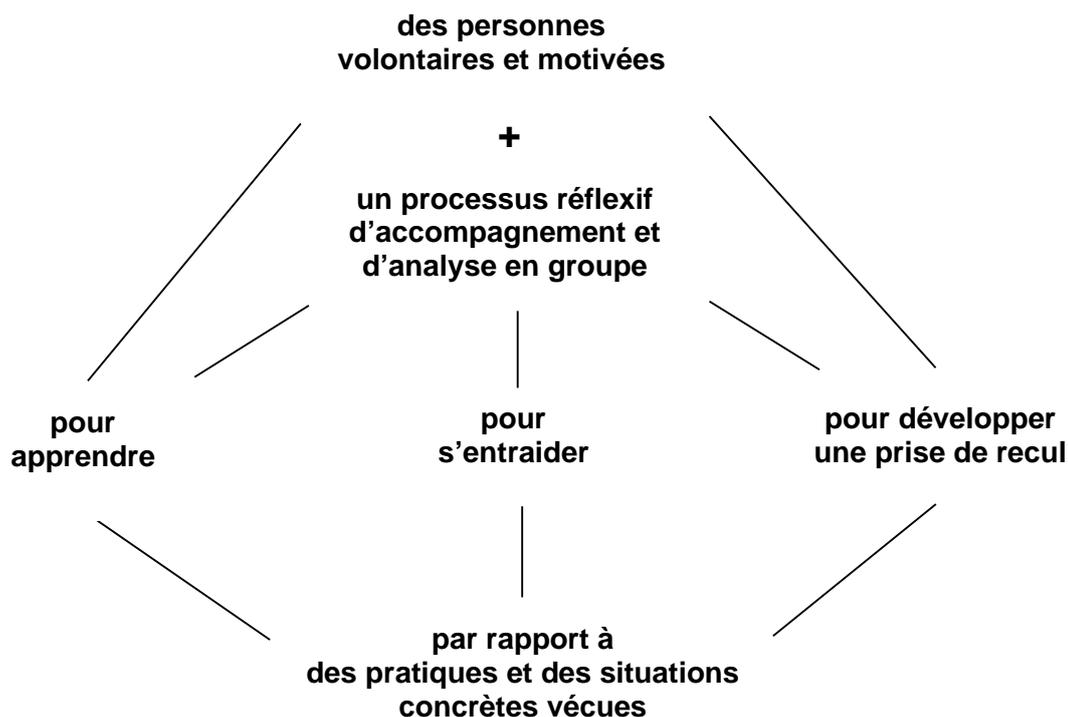
Les aspects de formation et d'action se complètent et se renforcent mutuellement.



De manière résumée, un tel groupe fonctionne selon le principe d'un accompagnement mutuel : chaque participant.e peut bénéficier à son tour des apports de tou.te.s les autres.

Il s'agit de développer dans le groupe une réflexion sur les pratiques et les situations apportées par chacun.e en visant la recherche de compréhensions nouvelles et une prise de recul (réflexivité) sur le travail effectué.

Ces groupes comportent donc les caractéristiques essentielles suivantes :



Déroulement

Le déroulement de base est le suivant :

- Le groupe commence par convenir des **modalités de fonctionnement** et par identifier les attentes générales des participant.e.s.
- Le travail de réflexion est ensuite **centré sur les vécus actuels et les questionnements** apportés par les participant.e.s. Ces vécus renvoient à des pratiques, à des situations, à des préoccupations, à des problématiques ou à des projets professionnels qui suscitent une ou plusieurs questions. Il s'agit de les analyser de manière à prendre du recul, les mettre en perspective et, cas échéant, les influencer ou les faire évoluer. Les réflexions qui sont élaborées durant une séance peuvent ouvrir des idées de mise en application et donner lieu à un retour d'informations ou à de nouvelles réflexions lors d'une rencontre ultérieure.
- Le groupe constitue **un espace d'entraide, d'apprentissage, d'enrichissement mutuel**. Il offre à la fois soutien et questionnement, voire confrontation bienveillante. Une attention est portée par chaque personne à toutes les autres et à la qualité des relations du groupe.
- **La personne chargée de l'animation a pour rôle premier de favoriser des échanges** durant lesquels les ressources de l'ensemble des participant.e.s sont sollicitées par rapport aux pratiques et situations analysées, dans une perspective d'accompagnement et de valorisation de l'intelligence collective. Elle s'assure que le cadre convenu est respecté.
- L'essentiel de chaque rencontre est consacré à développer une pratique réflexive et à chercher en commun des moyens spécifiques de compréhension, voire d'action par rapport à ce qui est travaillé. **Une séance de groupe comprend** généralement :
 - une brève mise en commun initiale des pratiques, situations, questions sur lesquelles les participant.e.s souhaitent réfléchir, pour choisir celles qui seront analysées en commun ;
 - pour chaque séquence d'analyse, successivement : une réflexion pour élaborer les perceptions, hypothèses de compréhension et, cas échéant, pistes d'action ;
 - selon souhait et temps à disposition : un prolongement de la réflexion menée qui peut prendre la forme d'un échange d'expériences, d'un partage d'outils, d'une mise en perspective globale des apprentissages et des liens qui peuvent être faits, etc. ;
 - un bref bilan sur le vécu de la séance.
- Chaque situation gagne généralement à être travaillée en suivant **différentes étapes** (à noter que l'étape 4 de mise en perspective peut être mobilisée à tout moment et que l'étape 5 des pistes d'action est facultative et gagne à être séparée clairement de l'analyse) :

1. Cadre général	Quelle pratique, situation, question... et quelle demande ? Comment peut-on accompagner la personne avec sa demande ?
2. Description	Que s'est-il passé ? Quel vécu ? Quelle pratique a été mise en œuvre ? Qu'est-ce qui a été fait ?
3. Analyse	Comment comprendre ce qui s'est passé, ce qui a été fait, ... ? Quelles hypothèses et quel recul développer sur sa pratique ?
4. Mise en perspective	Quels liens entre les analyses développées ? Quels apprentissages ? Quelles nouvelles compréhensions pour la personne accompagnée ?
5. Pistes d'action	Quelles options ? Quelles ressources peuvent-elles être mobilisées ? Quelles pistes d'actions choisir ? Comment les mettre en œuvre ?
6. Bilan	Comment a-t-on vécu ce temps de travail collectif ? Quels prolongements éventuels voit-on pour la suite ?

Buts

Un groupe réflexif de supervision, intervision, analyse de pratiques permet notamment de :

- Prendre du temps pour réfléchir à sa pratique, se remettre en question cas échéant et développer une capacité d'analyse, de prise de recul, de réflexivité (*s'arrêter et réfléchir, savoir analyser sa pratique*),
- Faire évoluer sa pratique, élaborer de nouvelles pistes d'action par rapport à des situations (*être plus à même de faire face à la complexité des difficultés et défis rencontrés*),
- Développer la connaissance de soi, son identité et ses rôles professionnels (*s'affirmer, s'autonomiser, se professionnaliser*),
- S'entraider en s'offrant soutien, feed-back et questionnement bienveillant (*se ressourcer, avoir un espace d'écoute, apprendre à accompagner et être accompagné*),
- S'enrichir mutuellement, développer l'intelligence collective et de nouveaux savoirs pratiques (*faciliter l'aller - retour entre réflexion et action, faire des apprentissages en groupe*).

Par ailleurs, le vécu dans un tel groupe permet de « modéliser » un fonctionnement de travail en groupe qui peut être transposé de manière utile dans d'autres activités professionnelles.

Facteurs de succès

Ces groupes sont généralement d'autant plus bénéfiques que :

- le nombre de participant.e.s se situe entre 6 et 10 personnes ;
- les rencontres sont régulières sur plusieurs mois et des actions sont menées entre les séances pour expérimenter les ouvertures développées (*réflexion <--> action*) ;
- les participant.e.s sont en confiance pour exprimer les questions et difficultés rencontrées et sont motivé.e.s pour confronter leurs perceptions, élargir leur vision commune, chercher à comprendre les spécificités de la situation plutôt que vouloir des recettes toutes faites ;
- des règles de base sont clairement partagées et un processus de travail a été bien défini pour le déroulement de la séance (*avec notamment les étapes pour l'analyse*) ;
- les participant.e.s évitent de donner leurs savoirs experts et leurs conseils ou de raconter leurs expériences (*un partage de ces expériences peut prolonger, ultérieurement, la réflexion collective sur la pratique, mais ne sert souvent pas l'analyse proprement dite*) ;
- ils et elles sont capables d'accompagner la personne qui présente sa pratique et sa situation en tenant compte de son cadre de référence et en restant centré.e.s sur ses besoins ;
- un rôle d'animation-facilitation est assuré pour favoriser le fonctionnement collectif ;
- les personnes sont à la fois attentives à elles-mêmes, aux autres et au groupe ;
- elles s'efforcent de développer un questionnement et une pratique réflexive collectifs ;
- la communication est marquée en permanence par l'écoute et le respect mutuels ;
- les membres du groupe sont disponibles, s'accordent du temps pour réfléchir ensemble et ...y trouvent du plaisir.